

CONFÉRENCE IARU R1 2005 DE DAVOS

COMPTE RENDU DU COMITÉ HF (C4)

F8BPN, Mauricette MARTIN
REF HF manager, responsable de la commission HF

Le comité est présidé par G3PSM, chairman par intérim.
35 pays de la région 1 étaient présents et 5 étaient représentés, plus les observateurs des régions 2 et 3.

Le chairman a demandé que certains documents soient regroupés par thèmes et discutés ensemble comme cela a été présenté dans l'agenda v6. L'agenda a été accepté.

Document DV05_C4_06.

Rapport de Martin Harrison coordinateur balises HF.

DV05_C4_Rec_01-Document DV05_C4_33.

Rapport du groupe de travail au sujet du 500 kHz

Le comité permanent HF IARU R1 prend note des progrès faits par le groupe de travail et des commentaires individuels faits par certaines sociétés membres à leurs autorités de régulation pour obtenir un accès pour les radioamateurs aux alentours de 500 kHz.

Le groupe de travail a demandé que l'on continue à supporter ses activités, ce qui a été accepté à l'unanimité.

DV05_C4_Rec_02.

Document DV05_C4_07 proposé par la RSGB.

Le chapitre 5.2 du HF Handbook contient la recommandation 1.9.1.6 depuis la conférence IARU R1 de Brighton en 1981. Titre du paragraphe "communications d'urgence", on recommande que nous ne devrions pas encourager des fréquences spécifiques sur les bandes HF, mais que l'on utiliserait un code "mot" ou un code Q pour signaler la présence de communications d'urgence. Ceci n'étant pas en accord avec les propositions suivantes, il a été proposé de la supprimer.

La recommandation 1.9.1.6 Brighton 1981 a été supprimée conformément à la demande.

DV05_C4_Rec_03-

Documents DV05_C4_08 proposé par le groupe de travail sur les communications d'urgence.

Ce document met en avant le concept de fréquences de bande passante d'environ 3 kHz disponibles pour les communications d'urgence, principalement utilisée par des stations du service amateur pendant des désastres nationaux ou internationaux déclarés.

Document DV05_C4_09. proposé par la RSGB

Il est proposé par ce document, que l'IARU Région 1 adopte le principe de "centre d'activité" pour les communications d'urgence à l'intérieur du plan de bande HF et demande aux sociétés membres de coopérer dans l'application de ces recommandations.

Document DV05_C4_32 proposé par l'USKA

Lors du récent désastre du au Tsunami en décembre 2004, nous avons découvert qu'il n'y avait pas de politique explicite en Région 1 pour utiliser les fréquences HF en cas de communications d'urgence nationales ou internationales, alors que l'Allemagne et l'Autriche ont elles défini des fréquences ensemble, avec des règles (comment et quand les utiliser).

Document DV05_C4_34. proposé par SRAL

Proposition faite par des radioamateurs lors de la première conférence mondiale sur les communications d'urgence, GAREC 2005, destinée aux Région 1, 2 et 3.

Elle propose que les prochaines conférences IARU Régions 1, 2 et 3 compétentes considèrent l'établissement de fréquences "centres d'activité" pour le trafic d'urgence sur les bandes 15, 17, 20, 40 et 80 mètres. Ces "centres d'activité" devraient être établies à l'échelle mondiale, assurant les mêmes fréquences dans l'ensemble des trois régions

Ces quatre documents ont été regroupés et discutés ensemble.

Ils ont été présentés respectivement par le Chairman, RSGB, SRAL et USKA.

La discussion a été centrée autour de la définition de ce qu'est une communication d'urgence officielle. La possibilité d'utilisation de fréquences spécifiques a été discutée, ainsi que ce que devrait être la largeur d'un segment spécifique aux communications d'urgences en cas d'acceptation. Des fréquences de ce type existent déjà dans de nombreux pays sur une base nationale, à la fois à l'intérieur et en dehors des bandes de fréquences allouées aux amateurs. Un débat a été engagé sur les communications d'urgence nationales ou internationales.

Un groupe de travail a été constitué pour continuer la discussion composé de HA5EA, G3WKL, OE3REB, PA0SHY, I2MQP, PB2T, F8BPN, 9H1PI, ON4UN et OH3WS.

Le débat a été engagé sur la base du document DV05_C4_34 propositions présentées par la SRAL suite à la première conférence mondiale sur les communications d'urgence (GAREC-2005) qui a eu lieu à TEMPERE en Finlande.

Le rapport de ce groupe de travail a été lu par G3WKL.

La Finlande a exprimé sa satisfaction au vu des résultats du groupe de travail.

La Norvège demande un délai d'application, 21,360 MHz étant une fréquence Scout.

Le Danemark suggère que ce document remplace les quatre documents et que les recommandations du groupe de travail soient acceptées

Il est recommandé que les fréquences suivantes soient utilisées en cas de désastres comme centre d'activité pour les communications d'urgence.

Centre d'activité général (mondial) par bande:

15 mètres: 21,360 MHz

17 mètres: 18,160 MHz

20 mètres: 14,300 MHz

Centre d'activité Région 1 par bande:

40 mètres: 7,060 MHz

80 mètres: 3,760 MHz

Ensuite il a été recommandé que le comité C4 accepte que ces fréquences soient simplement appelées "Emergency Center of Activity"; Recommandation acceptée à l'unanimité

DV05_C4_Rec_04

Document DV05_C4_10 proposé par NRRL.

Les radars HF OTH (Over The Horizon) utilisent régulièrement les bandes radioamateur, y compris les bandes à statut exclusif créant des interférences importantes.

NRRL propose que l'IARU se plaigne sévèrement contre les nations, puissances militaires et alliées qui utilisent ces radars.

L'IARU monitoring Système (IARU MS) rapporte que les forces britanniques à Chypre, des stations de Chine et de Russie ont été signalées dans la bande 7MHz.

Sur le site Web de l'IARU (www.iarums-r1.org) on peut trouver des fichiers audio de ces intrusions. Il convient d'être diplomate dans certains cas afin de maintenir de bons rapports de coopération entre les services militaires et amateurs.

Il est recommandé que l'IARU Région 1 fasse une demande auprès de l'IARU, basé sur un relevé d'informations de la surveillance des bandes (monitoring data) depuis toutes les régions, pour faire pression sur les états, les puissances militaires et alliées utilisant des radars HF (OTH) dans le but de les encourager à les programmer de façon, autant que faire se peut, à ne pas perturber les bandes radioamateur exclusives.

DV05_C4_Rec_05 et 06 proposés par EDR et NRRL

Documents DV05_C4_23 et DV05_C4_24

Le comité HF a été établi lors de la conférence de Brighton en 1981. Plusieurs questions ayant trait aux contests HF étaient soulevées. A ce moment là un groupe de travail a donc été mis en place pour régler les problèmes de contests. Du bon travail a été effectué au sein de ce groupe et le bulletin d'information était riche. Il apparaît que ce sous groupe de travail n'est plus nécessaire en raison de son manque actuel d'activité, plus de question en rapport avec les contests et depuis plusieurs années il n'y a pas eu de matière à éditer un bulletin, la plupart des discussions ayant lieu dorénavant sur Internet.

Il a donc été proposé de dissoudre ce sous groupe de travail

Le sous-groupe contest HF a été dissous.

DV05_C4_Rec_07 Proposé par NRRL.

Document DV05_C4_25

Pendant les plus grands contests phone et digitaux, quelques radioamateurs de l'IARU Région 1 émettent en dehors des segments désignés par le plan de bandes HF en raison d'un manque de place disponible pour ces modes sur les bandes 160 et 40 mètres.

Le problème s'est amplifié durant ces dernières années et cela a créé beaucoup d'indignations et de frictions inutiles entre amateurs ou non de contests.

D'où l'idée de créer un plan de bande dynamique lors de ces grands contest.

Après une très longue et insoluble discussion, notamment sur la définition de ce qu'est un grand contest, l'idée d'un plan de bande dynamique a été rejeté par la majorité des délégués.

Il est recommandé que lors des contests HF les opérateurs n'y prenant pas part utilisent les bandes de fréquences sans contest (30, 17, et 12 mètres)

DV05_C4_Rec_08 proposé par EDR

Document DV05_C4_20

La bande 10 MHz est une bande allouée au service amateur et amateur par satellite avec un statut secondaire et l'étendue de cette bande n'est que de 50 kHz. Ainsi l'IARU a recommandé une utilisation restreinte de cette bande, c'est-à-dire pas de téléphonie et une seule fréquence 10,149.5kHz désignée pour les réseaux de balises internationales opérant sur le principe du temps partagé. La bande du 7MHz étant aussi très étroite (100 kHz), la recommandation s'applique également pour cette bande.

Il n'est pas souhaitable de mettre en place des balises automatiques sur les bandes 7 et 10 MHz, en raison de leur étroitesse, à l'exception de DK0WCY.

DV05_C4_Rec_09 Proposé par DARC.

Document DV05_C4_22.

En raison de la présence de seulement quatre fréquences pour les relais dans le plan de la bande 28 MHz IARU Région 1, plusieurs relais d'Europe Centrale fonctionnent sur la même fréquence. En fonction de la propagation beaucoup d'interférences sont souvent remarquée. Cet inconvénient pourrait être diminué s'il était mis en place un fonctionnement par tonalité sub-audible (CTCSS)

Les sociétés membres sont invitées à encourager les responsables de relais FM sur la bande 10 mètres de leur pays à mettre en place un fonctionnement par tonalité sub-audible (CTCSS) sur ces équipements, émission et réception.

Cette caractéristique devrait être annoncée par le relais lui-même de façon à ce que les utilisateurs configurent leurs équipements avec la bonne tonalité CTCSS.

DV05_C4_Rec_10 proposé par OeVSV

Document DV05_C4_28.

L'utilisation du traditionnel système RST pour les reports est presque sans signification pour les modes digitaux. Suivant l'idée du groupe VK3BGH, K6MBY, GM4KLN et W8NUE (CQ magazine de février 2005), l'OeVSV propose l'introduction du système de report RSQ pour les modes digitaux

Il est recommandé d'utiliser le RSQ au lieu du RST pour les reports pour les modes digitaux en dessous de 30 MHz

Compréhensibilité (% du texte)

R5 95%, Parfaitement compréhensible

R4 80%, Pratiquement aucune difficulté, occasionnellement un caractère perdu.

R3 40% Difficultés importantes beaucoup de caractères perdus.

R2 20% Mots occasionnellement lus.

R1 0% Indéchiffrable

Force du signal

S9 Très fort.

S7 Fort

S5 Modéré

S3 Faible

S1 Pratiquement imperceptible

Qualité

Q9 Signal propre, pas de raies latérales visibles.

Q7 Une paire de raie latérale à peine visible

Q5 Une paire de raie latérale facilement visible

Q3 Plusieurs paires de raies latérales visibles

Q1 Splatter dans la majorité du spectre

DV05_C4_Rec_11 proposé par DARC

Document DV05_C4_14.

Document remplacé par le document 14 v2

Lorsque le système binaire FSK à 300 bauds et 200 Hz de shift a été présenté comme modulation pour le protocole AX.25 sur les bandes HF dans les années 80, il était possible de l'utiliser pour des "chats", boîtes aux lettres...etc. Ces applications ont été développées pendant des années et mises à jour. Mais ce type de modulation n'était pas spécialement prévu pour les conditions de propagation sur les bandes HF à l'exception du 10 mètres.

D'autre part l'avantage du système de canaux partagés établi dans AX25 est fortement souhaitable

Les sociétés membres de L'IARU sont invitées à encourager le développement de nouvelles techniques de modulations ainsi que du matériel correspondant, selon des spécifications libres de droits et pouvant être utilisées ou intégrées dans des réseaux digitaux utilisant des canaux partagés.

DV05_C4_Rec_12 proposé par le groupe de travail ARDF

Document DV05_C4_15.

Le groupe de travail ARDF propose d'identifier officiellement les bandes amateur utilisées pour leurs activités et d'inclure une ligne dans les plans de bande de la Région 1, en particulier sur 80 mètres.

Le but à long terme serait une harmonisation mondiale des fréquences ARDF et leur connaissance par les participants venus d'autres région IARU aux manifestations mondiales, évitant ainsi de nombreux problèmes avec des récepteurs incompatibles.

Il est recommandé par le groupe de travail ARDF IARU R1 d'inclure dans le plan de la bande 3,5 MHz que le segment 3,510-3,600 MHz peut être utilisé pour les balises automatiques ARDF (CW-A1A)".

DV05_C4_Rec_13 Proposé par NRRL.

Documents DV05_C4_11.

Le plan de bande HF IARU région 1 actuel a été décidé à la conférence de 1993, depuis, des propositions de nouveaux plans de bande ont été discutés lors de chaque conférence.

Des principes pour les plans des bandes HF IARU Région 1 on été proposés à la réunion intérimaire de Friedrichshafen l'an dernier par NRRL et ont reçu le soutien de la majorité des sociétés présentes. Ces principes sont à nouveau proposés par NRRL pour cette conférence pour y être discutés et décidés avant toute discussion et décision concernant le nouveau plan de bande HF IARU Région 1.

Il est recommandé que les propositions sur les principes suivants pour des nouveaux plans de bande HF IARU R1 soient acceptées et que ces principes soient inclus dans le HF manager Handbook IARU R1.

- **La télégraphie est acceptée sur l'ensemble de chacune des bandes en dehors des segments balises.**
- **La téléphonie (incluant l'AM) est limité aux segments téléphonie.**
- **Les modes numériques sont limités aux segments digitaux.**
- **La voie numérique est considérée comme mode numérique conformément aux plans de bande**
- **Le plan de bande HF IARU R1 actuel est bien connu et est fortement respecté à l'intérieur de la zone IARU R1, de ce fait des changements majeurs ne sont pas nécessaires pour l'instant.**

DV05_C4_Rec_14 proposé par le groupe de travail sur les plans de bande.

Document DV05_C4_13.

Lors de la séance plénière finale, suite à la lecture du tableau des plans de bandes, une discussion s'est engagée sur les changements qui y ont été faits, et même si le principe des plans de bandes ont été approuvés (Cf. DV05_C4_Rec_13), l'Islande a souligné que cette recommandation N°13 n'était pas tout à fait en accord avec la recommandation N°11. Néanmoins il était accepté que le plan de bandes devait être considéré ainsi.

La fenêtre DXpedition sur la bande des 14 MHz devrait être présentée comme une fenêtre 14,195 MHz +/-5 kHz.

Il a été noté qu'il y avait encore quelques points minimes à clarifier, et qu'il devrait être approuvé sur cette base en laissant le soin au comité HF de résoudre les quelques points litigieux le plus rapidement possible par email après la conférence.

Le plan de bande proposé par le groupe de travail a été accepté, il sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2006.

(Cf. tableau annexe)

DV05_C4_Rec_15 Proposé par le Comité HF

Document DV05_C4_16.

Lors de la réunion intérimaire des HF Managers IARU Région 1 qui a eu lieu à Friedrichshafen les 27 et 28 juin 2004 il a été discuté de l'extension du plan de la bande du 7 MHz

Il a été décidé que tant qu'une majorité de pays de la Région 1 n'ont pas l'extension de la bande 40 mètres, le segment 7,100 kHz-7,200 MHz devrait être utilisé uniquement en CW et SSB (largeur de bande 2700 Hz maximum)

DV05_C4_Rec_16 Proposé par EDR

Document DV05_C4_17

A la WRC03 les radioamateurs des régions 1 et 3 ont acquis l'accès de 7,100 à 7,200 MHz en statut primaire dès le transfert des services de broadcast entre 7,200 et 7,450 MHz.

La bande des 40 mètres est utilisée pour des communications nationales, régionales aussi bien qu'internationales, de ce fait un nouveau plan de bande devrait être coordonné avec les autres régions et les discussions devraient commencer maintenant.

Le plan de bande ci-dessous sera effectif à partir du 29 mars 2009

7,000-7,050 MHz : NB CW

7,050-7,075 MHz : MB Digimode

7,075- 7,200 MHz : WB Phone

NB largeur de bande inférieure à 200 Hz

MB largeur de bande inférieure à 500 Hz

WB largeur de bande inférieure à 2700 Hz

(Ce plan de bande a été accepté ainsi, mais il y aura la possibilité de l'affiner en 2008).

DV05_C4_Rec_17 Proposé par l'USKA

Document DV05_C4_31.

Avec 3 ans d'expérience du nouveau plan de bandes HF adopté à San Marino en 2002, on note que celui-ci ne remplit pas les besoins des utilisateurs et qu'ils ne le respectent pas. La définition par largeur de bande passante n'est pas concluante et souvent, particulièrement sur 10, 14 et 21 MHz les recommandations ne sont pas respectées.

Donc, soit le nouveau plan de bande discuté et adopté par le comité HF est approuvé et recommandé au MS pour une utilisation à compter du 1^{er} janvier 2006, ou s'il n'est pas adopté par le comité HF, la mise en place d'un groupe de travail opérationnel à l'intérieur du comité HF pour établir une nouvelle proposition pour la conférence de 2008

Le nouveau plan de bande tel qu'il a été discuté et accepté par le comité HF est approuvé et recommandé à partir du 1^{er} janvier 2006.

DV05_C3_Rec_20 Proposé par TIR

Document DV05_C4_19

La baisse du cycle solaire actuel montre combien les bandes basses sont importantes.

Ayant noté que la bande 10 MHz est ouverte la majeure partie de la journée, que celle-ci n'est allouée au service amateur qu'avec un statut secondaire entre 10100 et 10150 kHz et qu'elle est si étroite qu'elle ne peut être utilisée que par des modes à largeur de bande étroite.

Il ressort un besoin pour des communications en SSB, particulièrement durant des catastrophes.

La même logique pouvant s'appliquer à la bande du 5 MHz.

Premier point: La demande d'allocation de 150 kHz supplémentaires sur la bande 10 MHz entre 10,100 MHz et 10,250 MHz a été retirée des recommandations en raison de la politique du spectre de l'IARU qui est de demander une allocation à titre exclusif de 10,100 MHz à 10,350 MHz.

Deuxième point: Une demande d'allocation même à titre secondaire de 100 kHz dans la bande 5 MHz a été demandée.

Recommandation DV05_C4_21

Il est recommandé d'utiliser 29,600 MHz comme fréquence d'appel FM

Recommandation DV05_C4_40

Colin Thomas G3PSM est élu Président du comité HF.

Mauricette Martin, F8BPN, est élue Vice Présidente du Comité HF après désistement en sa faveur, lors de la séance plénière finale, de Nikola Percin, 9A5W, élu au comité exécutif.

Doc DV05_C4_12 et DV05_C4_36

Plans de bandes présenté par la NRRL ces documents ont été rejetés.

Doc DV05_C4_18, DV05_C4_26 et DV05_C4_27

Ces documents ont été retirés de l'agenda.

Insérer tableau PLAN_des BANDES_HF_IARU_R1.xls